

« De plus, il est certaines associations, des plus illustres par leur antiquitéqui méritent toutes le nom de *Confréries*, sans qu'une seule puisse être appelée Archiconfrérie. De ce nombre sont les confréries de Notre-Dame du Mont-Carmel et du très Saint Rosaire : il y en a bien d'autres, qu'il serait trop long et inutile d'énumérer ici. »

Le privilège propre qui constitue une archiconfrérie : c'est le pouvoir de s'agréger d'autres confréries de même nom et de même but et leur communiquer des indulgences.

Il faut cependant noter pour être exact que le Saint Siège crée parfois des Archiconfréries *ad honorem*, comme par exemple, le Bref qui concerne la confrérie de la chapelle de Montligeon en faveur des âmes du Purgatoire.

Mgr Duhamel au Collège Bourget

Dimanche dernier, le 28, S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, a célébré le 20ème anniversaire de sa Consécration Episcopale au collège Bourget. Mgr d'Ottawa a fait l'ordination de M. l'abbé J. H. Levac, de Saint Lazare de Vaudreuil; dans la soirée il a présidé une séance académique dont les élèves du diocèse d'Ottawa ont fait les frais.

M. le Chanoine Campeau et M. Deguire, D.D., de l'archevêché d'Ottawa, le T. R. P. McGuckin, O.M.I., recteur de l'université d'Ottawa, Mgr Tanguay, protonotaire apostolique, MM les Chanoines Michel, curé de Buckingham, Bélanger, curé de Saint-André Avellan, et une vingtaine de prêtres, parmi lesquels M. Goyet, représentant l'évêché de Valleyfield, accompagnaient Sa Grandeur.

CONTROVERSE

III. Dans tous les pays on a toujours cru, non seulement que Dieu existe, mais qu'il dirige tout, qu'il gouverne tout, qu'il juge le bien et le mal pour rendre un jour à chacun selon ses œuvres. S'insurger contre cette croyance universelle, c'est aller contre le sens commun, c'est déraisonner.

IV. Attribuer au hasard ce qui arrive, c'est pure sottise, tout comme lui attribuer ce qui existe. Rien ne va tout seul, précisément parce que rien ne s'est fait tout seul. Le hasard n'est qu'un mot inventé par l'ignorance.
